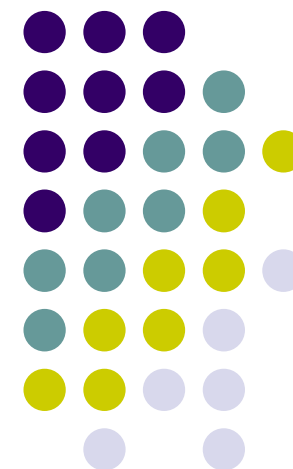




---

# JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010





**JOURNEE DES ADHERENTS**

**19 MARS 2010**



## OBJECTIFS DE LA JOURNEE:

MATINEE

ACTUALITE DU SECTEUR

APRES MIDI

PROCESSUS DE FUSION ANITEA ET F3A



JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



# ACTUALITE DU SECTEUR

CSAPA

RAPPORT ACTIVITE CSAPA ET ASA CAARUD

PREVENTION

LOI HPST et ARS



JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



## ACTUALITE DU SECTEUR

### **Passage en CSAPA : Où en sommes nous?**

- *Pilotage de la réforme*
- *Quelques informations Région par Région...*



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### ***Les schémas régionaux***

- *Schémas validés*

Alsace - Aquitaine – Auvergne – Basse-Normandie –  
Bourgogne – Bretagne – Centre - Franche-comté - Haute-  
Normandie - Ile-de-France - Nord-pas-de-Calais – PACA  
– Picardie - Poitou-Charentes

- *Schémas en construction*

Lorraine - Pays de la Loire - Rhône-Alpes

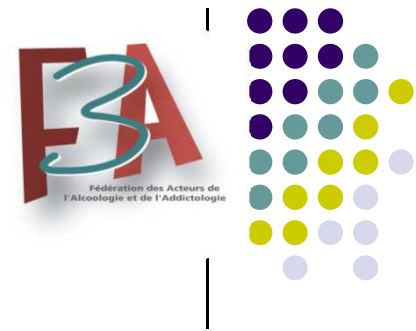
- *Schémas inexistantes*

Midi-pyrénées – Languedoc Roussillon



**JOURNEE DES ADHERENTS**

**19 MARS 2010**



## ***Les Commissions Régionales Addictions***

**Représentation au titre du réseau:**

**Dans 11 régions**

**Au titre de la structure**

**Dans 4 régions**

**CRA inexistante**

- **Centre**



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### ***Calendrier du passage en CROSMS***

#### **8 Régions sont passées en CROSMS**

- **Alsace – Bretagne – Centre - Haute-Normandie - Île-de-France - Languedoc-Roussillon - Rhône-Alpes - Pays de la Loire**

#### **4 Régions sont partiellement passées en CROSMS**

- **Franche-comté (6 dossiers avis favorable) - Lorraine (1 dossier avis favorable) - Nord-pas-de-Calais (tous sauf une ou 2 structures) - Poitou-Charentes (3 départements passés)**

#### **9 régions où des Passage en CROSMS sont prévus dans les prochains mois**

- **Basse-Normandie : 18 mars 2010 - Auvergne : mars 2010 - PACA : 30 avril 2010 - Bourgogne : 4 mai 2010 - Aquitaine : 28 mai 2010 - Franche-comté : Avril 2010 (3 dossiers) - Lorraine : avril, mai, juin 2010 - Nord-pas-de-Calais : fenêtre prolongée pour consolider le dossier) - Poitou-Charentes : début juin pour un département**



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



*Région par région...*

### **Alsace**

- Les CSAPA sont devenus majoritairement généralistes mais aucun groupement n'a été opéré.
- Injonction de la DRASS de développer les partenariats

### **Aquitaine**

- Les dossiers déposés sont conformes aux orientations du schéma mis à part 3 exceptions (3 dossiers supplémentaires) avec la prévision d'une majorité de CSAPA généralistes
- Tout type de coopérations sont envisagés (fusion, GCSMS, conventions) en fonction des réalités locales
- Les projets de rapprochements sont bien enclenchés sauf dans le Béarn.

### **Auvergne**

- L'existant a été conservé sauf la transformation d'un CSST hospitalier en consultation hospitalière





## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### **Basse-Normandie**

- Il est prévu un CSAPA généraliste par territoire de santé

### **Bourgogne**

- Les dossiers déposés sont conformes aux orientations du schéma mais rapprochement difficile en vue d'une mutualisation des moyens en Côte d'Or et Saône et Loire (GCSMS pas possibles)

### **Bretagne**

- Toutes les structures sont passées CSAPA. La DRASS avait la volonté que tous les CSAPA offrent une prise en charge globale des addictions. La grande majorité des CSAPA sont donc généralistes et résultent majoritairement de fusions au sein de mêmes entités juridiques ou d'extension de l'activité.
- Les 2 CSAPA spécialisés pour lesquelles la fusion n'a pas été possible (Hospitalier et associatif) étudient les possibilités de rapprochement.



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### **Centre**

- Tous les dossiers déposés ont eu un avis favorable ( 6 CSAPA spécialisés et 4 CSAPA généralistes) sauf CSAPA hospitalier généraliste qui a eu un avis très réservé : pas de structuration médico-sociale.
- Mise en place de conventions.

### **Franche-Comté**

- L'existant est conservé avec la mise en place de conventions.

### **Haute-Normandie**

- L'existant a été conservé avec les spécialités sauf au Havre avec la fusion de deux structures qui forme 1 CSAPA généraliste
- Injonction de la DDASS de créer des rapprochements et de formaliser des conventions



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### Ile-de-France

- 71 dossiers CSAPA validés.
- Fenêtre de passage en CROSMS repoussée plusieurs fois ce qui a créé des conditions d'organisation aléatoires.
- La grande majorité des structures se rapprochent par des conventions.
- Sur Paris fusion des 4 structures gérées par une même PM en 1 seul CSAPA
- Regroupement de 3 associations en une association
- Avis réservés pour les CSAPA à gestion hospitalière car absence de conventions.

### Languedoc-Roussillon

- Mise en place d'un collectif (CSAPA hospitaliers – ANPAA – SOS DI) en vue de la mise en place de l'ARS –
- Pas de changement et plutôt CSAPA spécialisés

### Lorraine

- 5 dossiers CSAPA déposés (4 spécialisés et 1 généraliste) avec conventions de partenariat
- Pas de collaboration possible sur le territoire de Neufchatel



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### **Nord-Pas-de-Calais**

- Le passage en CSAPA s'est bien déroulé, pas de pression de la DDASS, pas de conseils non plus.
- Le schéma a été respecté ; dispositif existant tous passés en CSAPA en gardant leur spécialité dans la prise en charge avec le passage de conventions.
- Problème majeur de financement : Comment va être couvert financièrement l'ensemble des structures ayant reçu un avis favorable ?

### **Pays de la Loire**

- En Loire-Atlantique, des conventions et des mutualisations de moyens sont envisagés entre les CSAPA associatifs spécialisés.
- Création d'une association d'association dans le Maine et Loire
- Une fusion en Vendée

### **Poitou-Charentes**

- Les CSAPA sont majoritairement portés par l'hôpital sauf 2



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### **PACA**

- A terme, tous les CSAPA seront généralistes.
- Des rapprochements sont préconisés voir imposés. Obligation de fusion sur certains territoires

### **Rhône-Alpes**

- Beaucoup de fusion dans le Rhône, le dispositif est géré maintenant par 2 associations. Les structures adhérentes sont toutes passées en CSAPA généraliste
- Les autres structures ont gardé leur spécialité et passé des conventions.
- Difficulté en Ardèche entre l'hôpital et une association



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### *En synthèse...*

- *Disparité dans la mise en œuvre de la réforme selon les territoires en terme de concertation dans l'élaboration des schémas et en terme d'organisation d'offre de soins*
- *Majoritairement, l'existant est conservé avec des préconisations voir des injonctions de rapprochement pour les 3 ans à venir mise en place des conventions partenariale  
Aujourd'hui: peu de GCSMS, quelques fusions...*
- *Interrogation sur les moyens alloués dans la mise en œuvre de la réforme (fonctionnement, moyens matériels et humains et accompagnement des équipes au changement)*



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



- **Point sur la révision des rapports d'activité CSAPA**
- Le rapport type a été finalisé le 10 mars ; Il fera l'objet d'un décret, à paraître dans les prochaines semaines (Christelle Lemieux le rédige avant son départ de la DGS).
- La révision des rapports était 1 demande de l'ANITeA, notamment pour faire suite au décret CSAPA. Il a fallu relancer plusieurs fois la DGS pour qu'une concertation soit organisée.
- Début de la concertation en mai 2009, fin en mars 2010, avec une longue interruption entre les 2 périodes.



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



- **Les points essentiels**
- **Recherche d'équilibre et de pragmatisme :**
- garder la structure générale du rapport de 2006
- éviter les modifications structurelles de logiciels
- valoriser la diversité des activités CSAPA, sans privilégier un champ spécifique
- éviter l'excès de rubriques et d'items, qui risquent d'ajouter de la complexité et de nuire à la compréhension de l'activité
- préciser le plus possible les rubriques (ex : actes, sevrages) de manière à ce qu'elles renseignées selon la même compréhension et les mêmes règles
- garder une logique de rapport d'activité, et non d'enquête épidémiologique
- complémentarité et harmonisation avec RECAP
- application pour l'activité 2011, ce qui donne le temps de l'adaptation.





## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



- **Les points de vigilance de l'ANITeA**
- ***Valoriser le médico-social***  
réintroduction des actes socio-éducatifs  
valoriser l'accompagnement et les démarches extérieures  
mettre en évidence les partenariats et conventions  
veiller à ce que le RA ne devienne pas une « évaluation conjoncturelle » et à géométrie variable, parallèle ou se substituant à l'évaluation globale (interne ou externe)
- ***Valoriser l'ensemble des missions CSAPA***  
RDR  
Dépistages et vaccinations  
PEC de l'entourage  
Activités thérapeutiques
- ***Alléger ce qui pouvait l'être***  
dispenser d'un rapport « hébergement » lorsque le nb d'hébergés est < 10  
éviter les modifications lourdes des outils existants (logiciels)



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



- **Points sur lesquels nous n'avons pas obtenu satisfaction**
- il n'y aura pas de guide de remplissage ; seules apparaîtront les notes de bas de page dans le rapport type ;
- pas d'indications sur les réseaux, cette notion apparaissant comme interprétée de manière très large et difficile à cadrer dans un rapport d'activité type ;
- les actes spécifiques patients+famille/entourage ne sont pas précisément identifiés



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### Nouveauté dans le Rapport d'activités

Apparition d'un rapport annexe portant sur l'activité en milieu pénitentiaire, à la demande expresse de la DRASS PACA. Comme le rapport CJC, il est extrait des données globales de l'activité du CSAPA et ne porte que sur certaines rubriques



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



## PREVENTION

Après alerte des Délégués régionaux, un communiqué de presse est sorti sur les difficultés de la prévention.

RDV hier à la DGS pour parler de la situation

Retour sur le questionnaire adhérents – 45 retours de questionnaires



**JOURNEE DES ADHERENTS**

**19 MARS 2010**



# **LES TEXTES APPLICATION LOI HPST**

**2 ORDONNANCES**

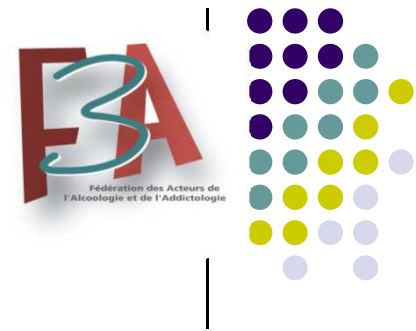
**7 DECRETS**

**4 ARRETES**



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



Pour pouvoir pleinement entrer en vigueur, la loi HPST nécessite la publication d'un certain nombre de textes d'application. Si certains, par exemple ceux relatifs à l'ANAP, ont déjà été publiés, d'autres sont en cours d'élaboration.

Cinq projets de décret ont déjà été soumis à concertation :

- conseil de surveillance de l'ARS ;
- commission de coordination des politiques publiques ;
- conférence de territoire ;
- conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- calendrier des évaluations internes et externes des établissements et services sociaux et médico-sociaux.



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



**L'arrêté du 27 janvier 2010 fixant les modèles d'affiches devant être apposées dans tous les débits de boissons "de manière à être immédiatement visibles par la clientèle" fait suite à la loi HPST du 21 juillet 2009 qui a mis en place l'interdiction:**

- de vendre de l'alcool ou du tabac aux mineurs ;
- de vendre des boissons alcooliques à emporter dans les points de vente de carburant de 18h00 à 8h00
- et qui régleme la vente et la consommation dans les discothèques ou bars de nuit.



JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



## Processus de fusion

Contribuez au projet associatif !

&

Proposez un nom pour la future association !





## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



- Pour cela, lors des assemblées générales de mai 2009 pour la F3A et juin 2009 pour l'anitea, les conseils d'administration ont été mandatés pour conduire le processus de fusion entre l'anitea et la F3A.
- Les deux bureaux et les conseils d'administration travaillent depuis, sur la définition du projet politique de la nouvelle association et sur ses statuts.
- Depuis le 1er mars 2010, les deux équipes de salariés sont concrètement rassemblées dans les mêmes locaux au 9 rue des bluets dans le 11ème arrondissement de Paris.
- **La prochaine échéance importante est l'assemblée générale du 7 mai 2010 pour la F3A et du 9 juin 2010 pour l'anitea, qui vous permettra de voter le projet associatif et de choisir le nom de la nouvelle association !**



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### **Une association nationale née de la coopération de deux réseaux**

- Promouvoir une approche globale des addictions
- Bâtir une expertise pour interpeller la société
- Reconnaître la place prépondérante des usagers
- Renouveler le regard et les pratiques des professionnels



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



- **Promouvoir une approche globale des addictions**

Les conduites addictives font partie de la vie : elles résultent de la rencontre d'une personne, d'un produit et d'un contexte particulier. L'association considère, en conséquence, que la société doit élaborer des réponses adaptées, car les phénomènes d'addiction ne peuvent être isolés du contexte social, culturel, politique et économique dans lequel ils s'inscrivent. Elle vise en cela à décloisonner les approches, les pratiques et les structures.

Pour faire évoluer les représentations de la société sur les addictions, l'X défend en effet une conception holistique de la question, prenant en compte les dimensions plurielles de l'expérience addictive, s'appuyant sur la richesse de la complexité, et nécessitant la coopération de professions différentes et complémentaires.

Plutôt que la lutte contre les produits, elle privilégie la promotion des usagers



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### **Bâtir une expertise pour interpeller la société**

L'association fédère des dispositifs et des professionnels du soin, de l'éducation, de la prévention, de l'accompagnement et de la réduction des risques, dans le but de former un pôle national représentatif de l'addictologie.

Elle souhaite, à partir des compétences de ses adhérents, contribuer à une analyse vivante et actualisée des pratiques addictives.

Elle promeut une dialectique permanente entre la théorie et la pratique, basée sur la recherche d'amélioration des dispositifs et des pratiques.



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### **Bâtir une expertise pour interpeller la société**

Elle défend la construction d'une expertise collective et dynamique pour faire évoluer les pratiques. Cette expertise, élaborée grâce au partage d'expériences et à la réflexion participative, permet de bâtir le discours en l'étayant sur les réalités de terrain.

Elle suscite des débats publics, s'inscrit dans les espaces d'élaboration des politiques publiques, et participe aux débats sur la problématique des addictions.



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### **Reconnaître la place prépondérante des usagers**

L'X vise la promotion de l'utilisateur : elle estime que celui-ci a vocation à être l'ensemble de tous les services auxquels il doit pouvoir avoir accès, qu'il s'agisse de soins, de traitements ou d'accompagnement, de réduction des risques sur la base d'un libre choix des prestations qui lui sont destinées.

Le droit à l'anonymat et à la gratuité doit être préservé pour les usagers concernés.



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### **Reconnaître la place prépondérante des usagers**

L'intervention des professionnels doit se faire dans le respect de la situation, de l'histoire et du rythme de l'utilisateur, sans jugement, afin d'éviter la stigmatisation et de faciliter l'accès à l'offre de soins et d'accompagnement.

Les intervenants veillent à construire avec l'utilisateur une offre graduée, adaptée à ses besoins et attentes, tel qu'il est et là où il en est. Il s'agit de renforcer sa capacité de choisir et d'agir.



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### **Renouveler le regard et les pratiques des professionnels**

L'X promet une intervention professionnelle centrée sur :

Une approche préventive des addictions, fondée avant tout sur l'éducation : les professionnels proposent une information nécessaire à la compréhension des modalités d'action des substances psycho-actives et des risques liés aux pratiques addictives, afin d'éclairer les personnes.

Une exigence d'alliances thérapeutiques inscrites dans la durée : la co-détermination des objectifs et des modalités d'accompagnement.





## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### **Renouveler le regard et les pratiques des professionnels**

Des pratiques transdisciplinaires, quelle que soit la forme des addictions traitées : la prise en compte des dimensions plurielles de l'expérience addictive justifie la coopération de professions différentes et complémentaires dans la mise en œuvre du projet de la personne.

Le partage des compétences, le travail en partenariat avec les autres acteurs du dispositif « addictions », afin d'offrir aux usagers une palette de réponses adaptées, susceptibles de contribuer à l'amélioration de leur situation.



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### **Renouveler le regard et les pratiques des professionnels**

La responsabilité de chaque intervenant en fonction de son métier : le travail en réseau avec les hôpitaux et les professionnels de santé de ville garantit sur le long terme la continuité et la cohérence d'un accompagnement adapté aux besoins des usagers.

L'évaluation, dès lors qu'il s'agit d'un outil permettant aux professionnels d'améliorer leurs pratiques, et non d'une mesure de la performance participant à une vision normative des interventions.



## JOURNEE DES ADHERENTS

19 MARS 2010



### **Une stratégie basée sur des missions renforcées, au service des adhérents**

Regrouper les acteurs de l'addictologie pour développer les connaissances et améliorer les pratiques.

Réfléchir aux évolutions et au sens de l'action, en promouvant les avancées issues du terrain, et en contribuant aux recherches théoriques.

Soutenir le réseau dans son organisation, ses projets, et la valorisation de ses actions.

Représenter les adhérents auprès des décideurs, de l'opinion publique et des partenaires.